



Le 15 mars 2023

Conseil Municipal

Convocation

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié (e) de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal, le :

Mercredi 22 mars 2023 à 18 heures 15

qui, se déroulera en Mairie (salle du Conseil Municipal), place Jean JAURES.

Ordre du jour :

- 1 - Présentation et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal -
↳ Réunion du 30 janvier 2023 -
- 2 - Information au Conseil Municipal des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation accordée en vertu de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T. -
- 3 - Personnel territorial -
↳ Modification du tableau des effectifs de la commune -
- 4 - Service Jeunesse -
↳ Demande de prise en charge des formations « B.A.F.A. » et « B.A.F.D. » pour des animateurs en contrat -
- 5 - Service Jeunesse -
↳ Participation aux frais de stage « B.A.F.A. » pour un animateur bénévole durant les accueils de loisirs -
- 6 - Service Culturel -
Acquisition de livres pour la bibliothèque municipale « Louis ARAGON » :
↳ Demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de BETHUNE-BRUAY Artois Lys Romane au titre du Fonds de Concours pour les bibliothèques -
- 7 - Service Culturel -
Projet « Les Fêt'Arts » -
↳ Demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales d'ARRAS dans le cadre du dispositif « Fonds Publics & Territoires - Jeunesse » - Appel à projet 2022 - Axe 3 - Volet 1 -
- 8 - Extension et rénovation thermique et énergétique du restaurant scolaire municipal -
↳ Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert -
- 9 - Patrimoine - Aliénation -
Cession de la parcelle cadastrée section AC n° 375 (ex 344 p1) d'une superficie de 344 m² sise résidence Raymond DEVOS
↳ à Mme BUIRE-HENNION Dorothée domiciliée 35 résidence Raymond DEVOS -
- 10 - Vente d'un logement locatif social sis 272 rue de Maubeuge par la SA HLM Maisons & Cités
↳ Avis du Conseil Municipal -
- 11 - Rapport d'Orientation Budgétaire - année 2023 -
- 12 - Questions diverses -

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma distinguée considération.

**P.S. - Les questions diverses sont à déposer en Mairie
Pour le lundi 20 mars 2023 à 9 heures, dernier délai.**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

